

AIDE A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES (AMS) APPEL POUR 2023

Dans le cadre de sa politique d'encouragement à la recherche sur les Amériques, l'Institut des Amériques lance un appel à projets pour des manifestations scientifiques qui auront lieu entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023.

a) Présentation de l'appel à manifestations scientifiques (AMS)

Deux types de demandes de financement ou de labellisation peuvent être adressés :

A.Des demandes dans le cadre de projets structurants (à moyen et long terme) dont les financements peuvent se faire sur 2 ans (2023 et 2024)

Vous pouvez proposer par exemple des réseaux thématiques. Ils visent à favoriser des initiatives de recherche permettant de mieux dialoguer entre disciplines et entre collègues spécialistes des différentes aires géographiques des Amériques. Ils sont structurés autour d'un thème abordé dans une perspective trans-amériques et pluridisciplinaire, portés par au moins 2 collègues rattachés à au moins 2 établissements différents du pôle concerné et spécialistes de l'Amérique du nord et de l'Amérique latine. Les activités de recherche peuvent prendre des formes différentes : colloques, conférences, ateliers, séminaires, webinaires, cycles de cinéma, exposition, podcast, JE, résidences d'auteurs et d'artistes, etc.). Exemple de réseau thématique financé par le pôle nord-est.

Avant de déposer votre projet, veuillez contacter les <u>délégués du pôle régional concerné</u> pour connaître le format des projets structurants financés en fonction de la politique scientifique qui a été définie en amont.

B. Des demandes plus ponctuelles pour des séminaires, journées d'étude, conférences, colloques. Les ateliers de congrès ne sont *a priori* pas éligibles à l'aide.

Dans les deux types de financements, une priorité sera accordée aux projets présentant une dimension internationale, permettant de mettre en relation chercheurs français et étrangers, portés par au moins deux établissements du pôle régional concerné ou mettant en relation au moins deux aires culturelles des Amériques et favorisant l'intégration de jeunes chercheurs dès la conception du projet.

Les projets devront être portés par des institutions françaises membres de l'Institut des Amériques au moment de l'appel (voir la liste des membres à jour de leur cotisation en pièce jointe). S'agissant des événements scientifiques se déroulant à l'étranger, l'IdA privilégiera ceux portés par une institution membre du réseau en collaboration avec les <u>pôles internationaux</u> <u>de l'IdA</u>. Une manifestation organisée à l'étranger peut également obtenir une labellisation IdA sans financement.

Tous les dossiers financés feront l'objet d'un bilan scientifique et financier des porteurs sous forme d'un bref compte-rendu (une page au maximum) adressé à l'adresse email <u>recherche.ida@gmail.com</u> au plus tard le **31 décembre 2023**.

b) Critères d'attribution

- Les critères d'attribution communs pour les manifestations ou les réseaux thématiques sont les suivants : NB : quelques exemples sont donnés à titrer illustratif.
 - Qualité et ambition (par ex., ancrage dans la littérature et les débats scientifiques en cours, clarté des objectifs, structuration de la recherche, etc.),
 - Pertinence scientifique, telle qu'inscrite dans les priorités des pôles et/ou du conseil scientifique,
 - Cycle de vie du projet, de la conception à la valorisation,
 - Soutien à la jeune recherche,
 - Favoriser les échanges au sein du réseau (par ex., transaméricanité, interpôles, intergénérationnels, etc.).
- Les manifestations ou les réseaux doivent mettre en réseau au moins 2 établissements membres d'un pôle régional de l'IdA (<u>nord-est</u>, <u>ouest</u>, <u>sud-ouest</u>, <u>sud-ouest</u>, <u>sud-ouest</u>, <u>et/ou mettre</u> en relation au moins 2 aires culturelles des Amériques.
- Il est souhaitable qu'ils s'inscrivent dans un projet structurant la recherche au sein du pôle régional concerné à moyen ou

long terme.

- L'interdisciplinarité et la dimension transaméricaine ou comparatiste de ces projets sont des critères déterminants.
- Le montant de l'aide accordée se situera entre 500 et 3000 euros. La somme demandée ne devra pas dépasser 30 % du budget total de la manifestation. Il est indispensable que le projet présente un budget précis et fasse état de co-financements.

c) Composition du dossier et procédure

Chaque proposition sera déposée en ligne sur le site ci-dessous au plus tard le 8 juin 2022 à 23h :

https://ams2023.sciencescall.org/

Elle sera constituée :

- 1. Des pièces suivantes réunies en <u>un seul document</u> sous format pdf (non protégé) qui sera déposé en tant que « fichier principal » sur le site de dépôt sciencescall.org.
 - un argumentaire scientifique de deux pages maximum (avec une bibliographie succincte) qui tienne compte des critères d'attribution ci-dessus
 - un programme prévisionnel aussi détaillé que possible (il serait souhaitable que l'appel à communications ainsi
 que la liste des participants envisagés soient fournis)/ pour les réseaux thématiques un programme détaillé des
 activités envisagées sur les 2 années ainsi que la liste des collègues impliqués dans le projet (cette liste pourra
 évoluer pendant la durée des activités du réseau)
 - un court CV des organisateurs (2 pages maximum)
 - un budget prévisionnel avec indication précise de la somme demandée¹.
- 2. Du document ci-dessous sous format texte (word, libre office ou rtf) qui sera déposé en tant que « donnée supplémentaire (présentation) » sur le site de dépôt de sciencescall.
 - la fiche de renseignement en pièce jointe sera complétée puis envoyée dans un document à part sous format texte (word, libre office ou rtf).

Remarque: Les demandes doivent être déposées dans le pôle régional où a lieu la manifestation scientifique/le réseau thématique. Dans le cas de l'organisation d'un événement sur plusieurs pôles, les porteurs choisissent le pôle de dépôt de leur dossier.

N'oubliez pas de préciser au moment du dépôt sur le site le pôle régional (ou les pôles régionaux) dans lequel s'inscrit le projet.

Les demandes seront soumises pour évaluation aux experts du réseau, présentées en commission de pôle puis devant le Conseil scientifique de l'Institut des Amériques.

Les dossiers incomplets ou non conformes aux indications données ci-dessus au moment de la date limite du dépôt ne seront pas pris en compte (il est donc recommandé de ne pas attendre la date limite pour déposer vos documents).

d) Calendrier

- mars 2022 lancement de l'appel

- **8 juin 2022 à 23h** date limite de dépôt des demandes en ligne : https://ams2023.sciencescall.org/

- juin-septembre 2022 expertises et réunions des commissions des pôles régionaux

- octobre 2022 réunion du Conseil scientifique de l'IdA

- **novembre 2022** réponse aux demandes

¹ Le **budget prévisionnel** doit être détaillé et comprendre les recettes (origine, montants demandés ou obtenus), et les dépenses prévues. La somme globale demandée à l'IdA doit apparaître clairement. L'IdA privilégie les dossiers présentant des financements diversifiés. Pour les demandes de labellisation, il n'est pas nécessaire d'inclure le budget prévisionnel.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

AIDES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES 2023

Demande de financement	Demande de labellisation sans financement
Demande de financement sur 2 ans pour un réseau thématique	
Pôle régional concerné par la demande :	
Budget total estimé pour la réalisation du projet :	
Somme globale demandée à l'IdA :	
Nom(s) et prénom(s) du/ des porteur(s) de projet (membres du réseau) :	
Adresse personnelle complète du principal porteur de projet (celui qui va gérer la somme versée) :	
Téléphone personnel :	
Email :	
Intitulé de la manifestation scientifique/ du réseau thématique :	
Date de la manifestation scientifique/Dates des activités envisagées pour le réseau thématique :	
Disciplines concernées :	
Aire(s) géographique(s) concernée(s) :	
Etablissement et/ou laboratoire d'affiliation membre réception de la subvention) :	e de l'IdA (organisation de la manifestation/du réseau et
Nom et contact de l'administratif en charge du dossier au sein de l'établissement :	
Adresse de l'établissement :	